LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

-ORGANE DE L'ARCHEVECHE ET DE TOUTE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIER LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS Abonnement: Canada \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

SOMMAIRE—Le Pape et les prisonniers de guerre—Au champ d'honneur— De Saiut-Bouiface à San-Antonio, Texas-La minorité ontarienne-Le cardinal Mercier-La Belgique et la France-Congrès pédagogique des instituteurs bilingues-Ding! Dang! Doug!-R. I. P.

Vol. XIII

1 Décembre 1914

No 23

LE PAPE ET LES PRISONNIERS DE GUERRE

Sa Sainteté Benoît XV a adressé au cardinal Hartmann, archevêque de Cologne, la lettre suvvante, dont le texte latin a été publié dans l'()sservatore Romano.

A notre ther Fils.

salut et bénédiction apostolique.

Nous avons reçu de vous la bonne nouvelle que Sa Majesté l'empereur d'Allemagne, accédant à vos prières, a décidé que les prêtres de Dieu appartenant aux armées françaises, prisonniers en Allemagne, seront traités comme officiers de l'armée.

En vérité, en ce moment de grande amertume où toute l'Europe, dévastée par le fer et le feu, est rougie du sang des chrétiens et où Notre âme est atteinte d'une douleur indicible, vos paroles Nous ont été d'un grand réconfort; Nous avons compris par cette nouvelle combien votre âme a été inspirée d'amour envers tous ceux qui vous sont

liés par les liens sacerdotaux.

Nous sommes également persuadé que votre charité ne s'étendra Pas seulement aux prêtres français, mais, autant qu'il est possible, à tous les autres prisonniers, sans aucune distinction de religion ou de Patrie, qui sont détenus dans votre pays. Que votre charité s'exerce Principalement envers tous les malades et les blessés, de façon que leurs souffrances soient atténuées et qu'on puisse pourvoir à leur salut spirituel: cette œuvre de charité, si elle est obligatoire pour tous les hommes, appartient surtout aux ministres de Dieu et à tous les autres hommes de religion. Nous avons donc confiance que votre exemple se-